

médecins. Tout ce que la profession médicale a recommandé, à ma connaissance, c'est l'établissement de bourses pour des étudiants brillants, mais cela ne nous assurerait pas un nombre suffisant de jeunes médecins pour appliquer les dispositions du projet de loi d'assurance-santé. Nous aurons besoin de plus de médecins. Certaines gens croient que le temps est venu d'inclure les universités dans le domaine de l'éducation générale, et que l'on devrait procurer aux jeunes gens possédant les qualités requises une instruction médicale gratuite dans les universités, dans l'intérêt du peuple canadien et dans l'intérêt du Canada lui-même. La subvention ne comporte pas une telle entreprise.

M. McCANN: A mon avis, cette subvention est loin d'être suffisante. La majorité des hommes qui se livrent au travail de la santé publique suivent, après leur graduation, un cours soit à l'école d'hygiène de l'Université de Toronto, soit à l'Université McGill. Il en coûterait au moins \$2,000 à celui qui suivrait ce cours pendant un an. A l'heure actuelle au Canada, particulièrement dans l'Ontario, presque toutes les dépenses de ce chef sont acquittées à même des octrois versés par des institutions telles que la *Rockefeller Institution*, et provenant aussi des divers fonds considérables constitués pour pourvoir à l'instruction d'hommes qui se destinent au travail de la santé publique. Il a été déclaré ici l'an dernier que pour donner suite au projet d'assurance-santé ou appliquer ses mesures préventives, il faudrait former au moins quatre cents spécialistes de plus en santé publique. Au coût de \$2,000 par année, sans inclure les gardes-malades, les dentistes et les ingénieurs sanitaires, ce montant de \$100,000 ne suffirait qu'à instruire cinquante hommes par année. S'il en est ainsi,—et je crois que cette affirmation est à peu près exacte,—cela veut dire qu'il faudra une période de huit à dix ans avant que vous ayez un personnel suffisamment formé dans le travail de la santé publique et de la médecine préventive pour répondre quelque peu aux besoins qui existent présentement, et se calcul ne fait pas entrer en ligne de compte la venue d'un nombre considérable de personnes au pays dans les dix ans qui suivront la fin de la guerre.

M. KINLEY: Incidemment, les journaux du matin ont publié le compte rendu d'une discussion qui eut lieu à la législature provinciale de l'Île du Prince-Edouard et qui portait que cette province faisait venir des médecins sous le régime de quelque plan,—et il semble que c'est un plan très recommandable. Je suppose que vous en connaissez les détails, docteur Heagerty?

Le Dr HEAGERTY: J'ai lu l'exposé dans les journaux du matin. Cette province recommande apparemment l'adoption du plan actuellement appliqué dans l'Alberta et la Saskatchewan, et qui consiste à fournir les services de médecins municipaux au moyen d'un impôt et d'une contribution de la part des provinces. L'article publié ce matin parlait d'aide de la part du gouvernement fédéral, mais je ne suis pas renseigné à ce sujet.

L'hon. M. MACKENZIE: Puis-je expliquer la situation à M. Kinley? Le Comité de recrutement et de répartition du personnel médical, composé principalement des médecins des services de défense, de membres de la *Canadian Medical Association* et d'autres, a songé à l'application d'un plan à peu près semblable au plan australien, en vertu duquel vous mobiliserez les médecins. Ceux-ci recevraient le grade de major au moment de leur enrôlement dans les forces et toucheraient la solde et les allocations attachées à ce grade. Puis, ils seraient assignés à un certain district, et leur assignation répondrait à un besoin qui se fait sentir depuis longtemps dans des localités de la Saskatchewan, ce dont quelques-uns de mes amis ont connaissance. Je ne crois pas que ce plan ait été adopté mais il en a été question. C'est probablement à cela que faisait allusion le Dr MacMillan par rapport à l'Île du Prince-Edouard. Les autorités songent depuis quelque temps à diverses mesures susceptibles de porter remède à la situation en matière de services médicaux dans diverses parties du Canada.